

# UN ENGAGEMENT POUR LA RECHERCHE MARQUÉ PAR LE PARTAGE, LE SOUTIEN À LA RELÈVE, LE COLLECTIF ET LA SOLIDARITÉ

NOÉMIE PULZER

Ces dernières années, le métier de chercheur·e a passablement évolué et s'est complexifié. Que l'on pense aux nouveaux standards liés à l'Open Science (Léger-St-Jean, 2021; swissuniversities, 2022), aux normes à respecter en matière d'éthique de la recherche (Burton-Jeangros, 2017; Perrin *et al.*, 2018) ou encore aux politiques de financement de la recherche en constante évolution, les dossiers à suivre pour rester « dans la course » sont multiples et de plus en plus techniques. Sans parler bien entendu de la pression à publier (Frammery, 2017) et de la concurrence accrue pour l'acquisition de financements externes pour mener des recherches.

Dans ce contexte, de plus en plus de hautes écoles prévoient des postes de soutien à la recherche, afin d'accompagner au mieux les chercheur·e·s dans leur travail. Au sein du Laboratoire de recherche santé-social (LaReSS) de la Haute école de travail social et de la santé Lausanne (HETSL), Jean-Pierre Tabin a contribué à mettre en place une telle fonction, tout d'abord au travers d'un poste d'assistante HES, que j'ai occupé à partir de septembre 2016, puis d'adjointe scientifique, depuis 2019. Dans ce cadre, nous avons eu l'occasion de collaborer sur différents dossiers et d'avoir de riches discussions autour des orientations à prendre et des mesures à développer pour soutenir les chercheur·e·s.

Je propose de revenir ici sur trois thèmes qui permettent de donner une idée plus précise de ce que le « soutien à la recherche » a pu signifier dans le cadre de mon travail avec Jean-Pierre, tout en apportant un éclairage, inspiré de nos échanges, sur quelques enjeux qui traversent le paysage actuel de la recherche, ainsi que les débats qui y sont associés.

## FACEBOOK, TWITTER ET WIKIPÉDIA : DE NOUVEAUX CANAUX POUR DIFFUSER LES RÉSULTATS DE RECHERCHE

J'ai eu l'occasion de découvrir, au travers de notre collaboration, ce que sont les *altmetrics*, ou mesures dites alternatives. Apparues en 2010 dans un contexte de remise en question du facteur d'impact<sup>1</sup> utilisé jusque-là, ces nouveaux indicateurs amènent à prendre en compte l'écho dont les publications des chercheur·e·s font l'objet au-delà des milieux académiques. Le nombre de fois qu'un article est cité sur les réseaux sociaux ou sur Wikipédia est notamment pris en compte (*Almetrics*, s. d.).

Afin de nous adapter à ce nouveau contexte et de favoriser une large diffusion des résultats de recherche, nous avons établi une stratégie de communication, que j'ai ensuite mise en œuvre, en collaboration avec le service de communication de la HETSL. Cette stratégie inclut des annonces sur Facebook et Twitter de toute nouvelle publication de chercheur·e·s du LaReSS, ainsi que des ajouts de contenus dans des entrées existantes sur Wikipédia. Cette manière de faire a rencontré quelques réticences chez certain·e·s collègues, sceptiques à l'idée de suivre ces nouvelles tendances. Si les raisons de ces résistances sont certes diverses, l'une d'elles peut être liée à une interrogation sur l'influence réelle de ces nouveaux critères sur les pratiques d'évaluation des expert·e·s impliqué·e·s dans l'attribution des fonds de recherche. Une autre réticence tient certainement aux critiques que l'on peut formuler face à ces nouveaux critères d'évaluation de la recherche : sont-ils vraiment plus valables que les critères classiques d'impact ? Et dans quelle mesure est-il ainsi pertinent de s'y adapter ? Bien qu'ils prennent en compte la diffusion des résultats de la recherche de manière plus large, les *altmetrics* restent en effet des critères quantitatifs qui ne donnent qu'une idée partielle

de l'impact de la recherche et ne tiennent pas compte des différents contextes de publication (Consortium Erudit, 2021).

Si Jean-Pierre avait bien conscience des limites des *altmetrics*, il abordait toutefois la question sous un autre angle, aussi bien stratégique que pragmatique, considérant que, en tant que laboratoire de recherche, nous avons la responsabilité de promouvoir le travail réalisé par les chercheur·e·s travaillant à la HETSL, en tenant compte des critères d'évaluation de la recherche en vigueur. Un autre aspect, important à ses yeux et qui, à mon sens, balaie les contre-arguments mentionnés ci-dessus, est la nécessité, dans l'esprit de l'Open Science, de diffuser les résultats des recherches auprès de différents publics, en dehors du cercle restreint des chercheur·e·s. Mentionner une publication scientifique sur Facebook peut par exemple faire prendre conscience à des étudiant·e·s de l'existence de résultats de recherche qui peuvent leur être utiles dans le cadre de leur formation ou de leur (future) pratique professionnelle. Une enquête que nous avons menée en 2018 auprès d'étudiant·e·s de la HETSL a en effet montré que ces derniers et dernières n'ont souvent pas connaissance des recherches menées au LaReSS et qu'ils et elles ne savent pas toujours où trouver les publications qui s'y rapportent (Pulzer *et al.*, 2020). Sachant que la moitié des étudiant·e·s interrogé·e·s consultent la page Facebook de la HETSL, ce canal peut être un moyen pertinent pour rendre les résultats des recherches plus accessibles.

## LE SOUTIEN À LA RELÈVE DANS UN CONTEXTE GÉNÉRAL DE PRÉCARISATION DU CORPS INTERMÉDIAIRE

En matière de transfert des résultats de recherches auprès des étudiant·e·s, les collaborateurs et collaboratrices scientifiques jouent un rôle important. Ces derniers et dernières sont en effet souvent amené·e·s à présenter, dans des cours, les résultats des recherches sur lesquelles ils et elles travaillent. L'enseignement ne fait pas partie de leur cahier des charges, mais Jean-Pierre avait bien conscience de l'importance de favoriser leur engagement dans les modules de formation, sous forme d'activités dites « extraordinaires », dans notre jargon institutionnel. Ceci, pour favoriser les liens entre les recherches et l'enseignement d'une part, mais aussi pour étoffer les profils de celles et ceux qui souhaitent candidater à des postes de professeur·e.

<sup>1</sup> Le facteur d'impact évalue la qualité d'une revue en fonction du nombre de fois que ses articles sont cités dans d'autres publications scientifiques.

Faciliter leur engagement dans le cadre de modules de formation est ainsi l'une des mesures auxquelles nous avons réfléchi et que nous avons développées ensemble, avec les collaborateurs et collaboratrices scientifiques, afin d'améliorer leurs conditions de travail et de les soutenir dans le développement de leur carrière.

Ce dossier reste difficile à faire avancer dans un contexte de précarité du corps intermédiaire, qui dépasse le cadre de la HETSL. Le système actuel de financement de la recherche ne permet en effet pas de garantir suffisamment de postes pérennes. Cette situation, dénoncée dans une pétition adressée en octobre 2021 au Conseil fédéral (Voutat, 2021), peut amener à une forme de découragement, voire de défaitisme. Pour sa part, Jean-Pierre a plutôt eu une attitude proactive, en faisant en sorte d'utiliser toute sa marge de manœuvre, en tant que doyen, pour faire ce qu'on appelle du « soutien à la relève ». Sous son impulsion, dans le cadre des projets financés par le Fonds national suisse de la recherche scientifique (FNS), nous avons par exemple favorisé l'engagement de collaborateurs et collaboratrices avec des statuts (doctorant-e-s et post-doctorant-e-s) donnant droit à plus de mesures de soutien à la carrière. Il a également encouragé des collaborateurs et collaboratrices de recherche à déposer leurs propres projets de recherche. Ces pratiques ont permis de faire évoluer les règles institutionnelles. Une directive a ainsi été adoptée sous le décanat qui lui a succédé, fixant les conditions auxquelles des collaborateurs et collaboratrices scientifiques peuvent déposer des projets et, dans certains cas, se faire financer les heures dédiées à leur préparation. Il reste certes beaucoup à faire dans ce domaine, néanmoins, grâce notamment à cet engagement, la situation à la HETSL me semble plutôt enviable par rapport à d'autres hautes écoles.

### LA FORCE DU COLLECTIF POUR AFFRONTER UN MONDE CONCURRENTIEL OÙ L'ARGENT EST LE NERF DE LA RECHERCHE

Un autre aspect sur lequel j'ai beaucoup appris de la collaboration avec Jean-Pierre concerne les enjeux du financement de la recherche. Je me souviens, au début de notre collaboration, d'avoir été frappée par l'importance accordée au fait que les chercheur-e-s déposent des

projets auprès d'instances tierces, et ne se lancent dans la réalisation d'une recherche qu'après avoir obtenu un financement externe pour le faire. Cette insistance n'était pas toujours comprise par certain-e-s collègues qui souhaitaient avoir plus de liberté pour développer leurs projets de recherche. En tant que doyen, responsable de faire « fonctionner » un laboratoire de recherche, Jean-Pierre se devait toutefois de tenir compte des contraintes dans lesquelles la recherche peut se mener au sein d'une haute école spécialisée. Si l'un des avantages d'obtenir un financement tiers pour réaliser une recherche tient notamment au fait que cela peut en favoriser la qualité (lorsque l'instance prévoit une expertise scientifique externe des projets), il y a également d'autres raisons qui mènent à cette orientation.

Pensons tout d'abord au fait que ces fonds, en donnant la possibilité d'engager des collaborateurs et collaboratrices scientifiques, permettent de réaliser une recherche de plus grande envergure que si elle est menée par les seul-e-s chercheur-e-s responsables.

Cependant, ces financements externes ne suffisent pas. En effet, la plupart des instances ne permettent pas de rétribuer les heures des requérant-e-s (ou en tout cas souvent pas entièrement). Ces heures doivent alors être financées en partie par des subventions fédérales, qui permettent de garantir des postes de soutien à la recherche tel que celui que j'occupe, mais également de secrétariat ou de comptabilité, tout aussi nécessaires pour accompagner les chercheur-e-s dans leur travail. Or, comment ces subventions fédérales sont-elles attribuées ? Sans entrer dans trop de détails techniques qui risquent de décourager le lecteur ou la lectrice, disons que la Loi fédérale sur l'encouragement de la recherche et de l'innovation (LERI) implique une mise en concurrence des hautes écoles spécialisées pour l'attribution des subventions fédérales. Dans ce système, plus les fonds externes obtenus sont élevés, plus les financements fédéraux le sont aussi. D'où l'importance de faire financer les recherches par des instances tierces. On retrouve, dans ce mode de fonctionnement, l'effet Matthieu mis en évidence par Merton (1968), qui fait que celles et ceux qui ont déjà reçoivent plus que celles et ceux qui n'ont rien. On peut regretter ce mode de fonctionnement, qui a pour conséquence d'accroître les inégalités. Il s'agit toutefois du contexte actuel dans lequel les chercheur-e-s, et leurs institutions, doivent évoluer.

Pour les chercheur·e·s, il n'est pas toujours évident de s'y retrouver dans la jungle des instances tierces, ni de savoir quelle stratégie mettre en œuvre pour augmenter les chances de bénéficier d'un financement, dans un contexte de concurrence accrue. Afin de les aider à identifier la meilleure stratégie en fonction de leur profil et du type de recherche envisagé, Jean-Pierre a encouragé une mise en commun des expériences, notamment par l'organisation d'ateliers dans le cadre de la Fabrique de la recherche<sup>2</sup>. Nous avons évoqué ensemble l'idée de pouvoir formaliser ces apprentissages collectifs. Ce projet a pu se concrétiser après le départ de Jean-Pierre en tant que doyen. En 2019, nous avons en effet pu engager un civiliste, qui a réalisé des entretiens avec des chercheur·e·s de la HETSL et des trois autres écoles du domaine Travail social de la Haute école spécialisée de Suisse occidentale (HES-SO), dans le but de recueillir leurs expériences d'expertise ou d'obtention de projets auprès de différentes instances tierces. Ces expériences ont pu être présentées dans un document qui synthétise également les règlements et procédures de ces fonds et qui est mis à disposition des chercheur·e·s (Pulzer, 2021).

On le voit à travers ces différents exemples, l'engagement de Jean-Pierre pour la recherche a concerné des dossiers variés et parfois ardu. Bien entendu, les éléments développés ici ne sont de loin pas exhaustifs. Il a été actif sur nombre d'autres fronts, que l'on pense par exemple à la promotion de l'Open Access<sup>3</sup> ou à la défense du doctorat en travail social (Rullac *et al.*, 2018), qui a mené à la création de l'Institut transdisciplinaire de travail social (ITTS), à l'Université de Neuchâtel, où il est désormais possible de réaliser une thèse en travail social.

Dans le cadre des projets que nous avons menés ensemble et des échanges que nous avons pu avoir, la solidarité est l'une des valeurs défendues par Jean-Pierre qui m'a le plus marquée. Dans une interview réalisée à l'occasion de son départ à la retraite, il me confiait

2 Ces ateliers, organisés dans le cadre du LaReSS, permettent au personnel d'enseignement et de recherche de la HETSL de se former aux divers aspects de la recherche pour mieux l'aborder. Ils ont pour mission de partager les savoirs en réunissant des personnes s'intéressant à la recherche, dans les domaines du travail social et de la santé. Plus d'information et programme complet : <https://www.hetsl.ch/activites/fabrique-de-la-recherche/>

3 Depuis 2020, notamment sous son impulsion, les ouvrages publiés par les éditions HETSL sont en libre accès. Il a également contribué à mettre en place la possibilité, pour les chercheur·e·s du LaReSS, de se faire financer les frais de publication en Open Access.

qu'il souhaiterait que nous puissions aller plus loin, pour dépasser la logique individualiste que l'on trouve malheureusement souvent dans la recherche, imprégnée du néolibéralisme ambiant (Tabin, 2021). Je trouve, pour ma part, qu'il a déjà largement œuvré dans ce sens et nous allons poursuivre les projets de soutien à la recherche menés dans le cadre du LaReSS dans cette logique de solidarité.

## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Altmetrics (s.d.). <https://www.altmetric.com/>
- Burton-Jeangros, C. (éd.) (2017). *L'éthique (en) pratique : la recherche en sciences sociales*. Université de Genève (Sociograph – Sociological Research Studies, 34). <https://archive-ouverte.unige.ch/unige:99839>
- Consortium Érudit (2021). *Mesures d'impact*. Érudit.
- Frammery, C. (2017, 19 septembre). « Publish or perish », quand la science met les chercheurs sous pression. *Le Temps*. <https://www.letemps.ch/sciences/2017/09/19/publish-or-perish-science-met-chercheurs-pression>
- Léger-St-Jean, M. (2021). *Science ouverte*. Érudit. [https://www.erudit.org/public/documents/Science\\_ouverte.pdf](https://www.erudit.org/public/documents/Science_ouverte.pdf)
- Merton, R.K. (1968). The Matthew Effect in Science : The Reward and Communication Systems of Science are considered. *Science*, 159, 56-63.
- Perrin, J., Bühler, N., Berthod, M.-A., Forney, J., Kradolfer, S., & Ossipow, L. (2018). Searching for Ethics. Legal requirements and empirical issues for anthropology. *Tsantsa : revue de la Société suisse d'ethnologie*, 23, 138-153.
- Pulzer, N. (2021). *Instances de financement de la recherche. Aspects formels et expériences de chercheur·e·s dans les domaines Travail social et Santé*. HETSL.
- Pulzer, N., Chappatte, M., & Tabin, J.-P. (2020). *Intégration des résultats de recherche dans l'enseignement : Le cas de la Haute école de travail social et de la santé Lausanne*. HETSL. [https://www.hetsl.ch/fileadmin/user\\_upload/rad/working-papers/WP3\\_Pulzer-Chappatte-Tabin.pdf](https://www.hetsl.ch/fileadmin/user_upload/rad/working-papers/WP3_Pulzer-Chappatte-Tabin.pdf)
- Rullac, S., Tabin, J.-P., & Frauenfelder, A. (2018). *La fabrique du doctorat en travail social : Controverses et enjeux*. Presses de l'École des hautes études en santé publique.

swissuniversities. (2022). *Open Science – Le programme pour des sciences ouvertes*. <https://www.swissuniversities.ch/fr/themes/digitalisation/open-science-2021-2024>

Tabin, J.-P. (2021). *Trois questions à Jean-Pierre Tabin* (Newsletter du LaReSS, 9 novembre 2021). <https://www.hetsl.ch/actualites-rad/detail/decouvrez-notre-premiere-newsletter-de-la-recherche/>

Voutat, B. (2021, 27 septembre). Il faut en finir avec la précarité de la relève scientifique dans les hautes écoles. *Le Temps*, 27 septembre 2021. <https://www.letemps.ch/opinions/faut-finir-precarite-releve-scientifique-hautes-ecoles>